

Compte rendu du conseil d'école n°3

Ecole primaire « Le Petit Prince » - Bugeat

Lundi 22 juin 2026 à 17h45

Présidente : Mme Dureux **Secrétaire de séance :** M. Couturas

Présentation des personnes présentes : Représentants des communes : M. Rainard et Mme Meunier (Bugeat), M. Galland (St Merd-les-Oussines), Mme Vinatier (St-Hilaire-les-Courbes), Mme Orlanges (Périls-sur-Vézère), Mmes Powell et Buffart (Viam), Mme Vergne (Bonnefond), M. Gourdon (Gourdon-Murat)

Représentants de parents d'élèves : Mmes Dautheribes, Vaudran et Pappens

Enseignants : Mme Lacouturière, M. Couturas, Mme Dureux

ALSH-garderie : Mme Saugerat

Association « Lutins de Bugeat » Mme Gourinet

Personnes excusées : Mme Guionnet (IEN), Mme Deledalle (DDEN) Représentant de la mairie de Tarnac, Claire Gueret (ATSEM)

Ordre du jour :

- **Présentation des nouveaux membres de la Municipalité suite aux élections de mars 2026**

Le conseil d'école procède à un tour de table afin que chacun puisse se présenter aux nouveaux élus municipaux à la suite des élections de mars 2026.

Le conseil d'école souhaite la bienvenue à ces nouveaux représentants et se réjouit de poursuivre le travail engagé entre l'école et les communes rattachées à l'école de Bugeat.

- **Travaux, investissement**

Réalisés : Changement du photocopieur pendant les vacances d'avril par la mairie.

En cours ou A réaliser : Demande de renouvellement du mobilier avec des étagères avec bacs adaptés aux collectivités pour la classe de cycle 1 et des tables et des chaises neuves dans les classes de cycle 2 et cycle 3.

Avec l'aide des représentants des parents d'élèves un projet de réaménagement de la cour avec du marquage au sol, l'installation de paniers de basket et éventuellement une structure a été proposé. Les représentants de la mairie du Bugeat ont repris le projet et vont envisager ces travaux pour l'année prochaine.

Réunion prévue pour le lien école-mairie mercredi 24 juin pour transmettre la liste des travaux pendant l'été et pour organiser le ménage de l'été.

La classe de maternelle va recevoir un Écran Numérique Interactif. Nous remercions la mairie. Elle avait demandé et a obtenu une subvention DETR.

- **Activités pédagogiques, culturelles, sportives et citoyennes**

Sport

Aisance aquatique et savoir nager : Les 8 à 9 séances de piscine par classe se sont déroulées à la piscine d'Egletons pour la première fois cette année. Cette nouvelle organisation a permis à la classe de CE2-CM1-CM2 de participer à des séances de natation dans un équipement plus adapté, permettant notamment de réaliser des longueurs et de travailler en grande profondeur, conformément aux attentes des programmes scolaires. Les classes de cycle 1 et 2 sont actuellement encore en apprentissage à la piscine d'Egletons, certaines séances ont été contraintes d'être annulées à cause des fortes chaleurs et des vigilances rouge canicule sur le département de la Corrèze qui limite les sorties et les trajets en bus.

Le coût total pour les trois classes a été inférieur à celui de deux classes accueillies au Centre sportif des Mille Sources de Bugeat. Les élèves ont réalisé d'importants progrès tout au long du cycle.

Nous remercions chaleureusement les parents titulaires de l'agrément qui ont accompagné les élèves à la piscine, parfois même auprès d'une autre classe que celle de leur enfant. Nous rappelons que ce type d'activité ne peut être mis en œuvre sans l'accompagnement actif de parents bénévoles, avec ou sans agrément. Lorsque deux classes se rendent à la piscine simultanément, un nombre encore plus important d'accompagnateurs permettrait d'assurer un encadrement optimal.

Nous remercions également la mairie de Bugeat pour le financement des transports (2 916 €) ainsi que des entrées à la piscine (1 357 €) pour l'ensemble des élèves de l'école.

Soutien aux activités sportives

Nous remercions l'association Trail Millevaches Monédières qui, dans le but de lutter contre la sédentarité des enfants, a choisi de financer des interventions d'éducation physique et sportive dans les écoles de Bugeat et de Treignac. Ce soutien a permis la mise en place d'un cycle d'escrime cette année. L'association Trail Millevaches Monédières a également décidé de renouveler son don à l'école pour l'année à venir. L'association des Lutins de Bugeat, qui gère cette année les fonds destinés à l'école n'a pas encore reçu ce don.

Nous espérons pouvoir reconduire l'activité escrime afin de poursuivre le cycle engagé, qui a rencontré un vif succès auprès des élèves, sous réserve que le projet soit retenu pour une deuxième année consécutive.

Rencontres USEP :

La quinzaine de l'orientation : Journée orientation à Sédrières s'est très bien déroulée le jeudi 19 mars pour les classes de CP, CE1, CE2 et CE2, CM1 et CM2. Le transport a

été financé par les Lutins de Bugeat. Les élèves ont été ravis de cette journée c'était la première fois que l'école y participait.

Le printemps des maternelles : une rencontre d'athlétisme et de course d'orientation était prévue au stade de Treignac. La classe était inscrite depuis le mois de septembre, l'affiliation à l'USEP ayant été financée par les Lutins de Bugeat pour l'ensemble des élèves de l'école. Les élèves se sont entraînés aux jeux d'orientation afin de préparer cette rencontre. Toutefois, la demande de prise en charge du transport a été adressée aux Lutins de Bugeat un mois avant la sortie. L'association a alors refusé de financer le coût du bus, soit 158 € pour le trajet entre Bugeat et Treignac. Cette situation a été regrettable, la classe étant déjà engagée auprès de l'USEP et comptabilisée dans les effectifs prévus pour la constitution des équipes. Les élèves avaient également investi du temps dans la préparation de cette rencontre sportive.

Prêt de matériel USEP : Le matériel de tchoukball a été prêté par l'USEP et M. Couturas a organisé et mené la séquence dans sa classe de CE2-CM1-CM2. Le tchoukball est un sport innovant qui ressemble au handball avec un filet tendu sur lequel le ballon rebondit.

Littérature - Art :

Médiathèque V2M : Jeudi 4 juin, l'auteur Pierre Senon est intervenu à l'école auprès de la classe de CP-CE1-CE2 et de la classe de maternelle pour expliquer comment est écrit un livre, présenter ses planches, activité de modelage, création d'un tableau des quatre saisons. Le travail des élèves est exposé dans les couloirs et sera visible le jour de la fête de l'école. Nous remercions la médiathèque et la communauté de commune V2M qui a financé l'intervenant. Ça a beaucoup plu aux élèves.

Judis 11 et 25 juin Benoît intervenant de la médiathèque est venu à l'école pour faire des lectures, des kamishibais, des comptines dans la classe des maternelles et un projet peinture sur vitrail dans la classe des CP-CE1-CE2.

Prix départemental album jeunesse 2025 : Les enseignantes ont lu les albums et donné les votes individuels des PS/MS et des GS/CP/CE1 à la médiathèque. Les livres lauréats du département sont « une poule sur un mur » de Maria Jalibert pour les 2-4 ans et « Le petit renard » de Céline Pinsont pour les 5-7 ans. L'école a été tirée au sort et a remporté la sélection des 4 albums pour les (5-7ans). Ils sont à l'école dans la classe de CP-CE1-CE2. Les GS qui ont également voté dans cette catégorie d'album seront heureux de les retrouver en classe l'année prochaine.

Cet été je lis : C'est une opération nationale qui s'appuie sur les médiathèques et les écoles pour promouvoir et encourager la lecture auprès des jeunes, leur redonner le goût de la lecture dans un contexte marqué par une exposition massive aux écrans. Les élèves du CP au CM1 vont emprunter un livre dans la bibliothèque de l'école. Ils devront le rapporter le jour de la rentrée.

Un livre pour les vacances : L'éducation nationale a offert « L'Odyssée » à tous les CM2. Il sera distribué à la fin de l'année.

Sciences

Récréances : Le 22 mai, Antoine et Cyril ont animé 2 ateliers scientifiques dans la classe des CP/CE1/CE2 autour de l'air. L'après-midi les élèves de la GS au CM2 ont assisté au spectacle « Spectacul'air » Tous les élèves ont apprécié, participé et ont développé leur curiosité à travers des expériences. Nous remercions Récréances d'avoir offert les frais de déplacement. Les ateliers et le spectacle ont été financés par l'association « Les Lutins de Bugeat ».

Intervention sur les déchets A venir le vendredi 26 juin 2026, Manon Meunier intervenante de la communauté de commune V2M viendra dans la classe des CP-CE1-CE2 de Mme Lacouturière afin de faire une sensibilisation au tri des déchets à partir du visionnage d'un film et de petits ateliers sous forme de jeu.

Intervention gendarmerie :

La gendarme Mme Fréhaut est venue pour faire passer le permis internet aux CM1 avec une remise des diplômes le mardi 12 mai 2026.

Le gendarme M. Fontanella est venu faire passer le permis piéton aux CE2 le 24 avril puis pour l'examen le 12 juin.

Bravo à eux, en souhaitant que tous les élèves, respectent les conseils apportés lors de cette formation.

MFR : intervention sur le harcèlement et le cyberharcèlement le vendredi 19 juin au matin dans les classes de CP-CE1-CE2 et des CE2-CM1-CM2 qui entre dans le cadre des 3 séances EVAR obligatoires.

Hygiène, santé et sécurité :

Après avoir effectué toutes les visites médicales, l'infirmière, Mme Manein, a fait une intervention auprès des élèves maternelle au sujet de l'hygiène bucco-dentaire. Mme Manein a obtenu sa mutation, une nouvelle infirmière sera sur le secteur l'année prochaine.

Sorties de fin d'année :

Le 5 juin toute l'école s'est rendue au parc Paléopolis à Gannat. Dans le parc, chaque classe était accompagnée d'un médiateur qui leur a fait visiter le parc, les visites étaient adaptées aux maternelles avec une histoire contée, les classes élémentaires avec une visite du parc et du musée. Chaque classe a fait un atelier pédagogique : fouille archéologique pour les maternelles, modelage pour les CP-CE1-CE2 et classification pour les CE2-CM1-CM2. On remercie les lutins de Bugeat pour le financement.

Accueil et suivi des élèves

- liaison GS/CP : les GS sont allés dans la classe de CP pour travailler et assister à une séance de lecture.
- liaison CM2/6ème : journée immersion au collège le 15 juin : le matin découverte des espaces du collège puis les CM2 ont passé 45 minutes dans les classes de 6ème.

L'après-midi était sportive avec la présentation de la section rugby qui est en option au collège de Treignac.

-matinée d'intégration des futurs PS le lundi 15 juin : découverte des locaux et du personnel de l'école, ils sont venus en classe accompagné ou non de leurs parents

- **Fête de l'école**

Elle aura lieu ce vendredi 26 juin à 18h30 pour regarder l'art plastique puis dans la cour de l'école spectacle de danse TPS PS MS GS suivi de la chorale élémentaire puis d'un moment convivial organisé par l'association Les Lutins de Bugeat

- **Rentrée 2026-2027**

Budget :

Fournitures et manuels 50€ par élève + Commande de direction et commune au trois classe + le papier A4 pour la photocopieuse
Subvention annuelle de la mairie pour le financement des sorties et projets culturels et sportifs pour les élèves de l'école versé jusqu'alors à l'association « Les Lutins de Bugeat ».

Piscine : 2,60€ par élève et par séance pour les entrées + le transport voir devis l'année prochaine de Bugeat à Egletons

Effectifs :

Il y avait 57 élèves à la rentrée, il y en a 54 à la fin de l'année (1 arrivée et 4 départs). Mme Lacouturière change d'école. On ne connaît pas encore le nom de l'enseignant(e) qui aura la classe des CP-CE1-CE2 à la rentrée.

M. Couturas reste dans la classe des CM1-CM2 et Mme Dureux reste sur le poste de direction et comme enseignante dans la classe de maternelle. Elle sera déchargée 12 journées dans l'année. On ne connaît pas encore l'enseignant qui fera la décharge de direction ou s'il y aura un TR rattaché à l'école.

Effectifs prévus à ce jour à la rentrée de septembre 2026 :

Classe cycle 1 TPS-PS-MS-GS : 16 élèves 1 TPS, 6 PS, 1 MS, 8 GS

Classe cycle 2 CP-CE1-CE2 : 20 élèves 6 CP, 6 CE1, 8 CE2

Classe cycle 3 CM1-CM2 : 17 élèves 10 CM1, 7 CM2

TOTAL prévu : 53 élèves prévus + 5 inscriptions potentielles qui ont pris contact avec l'école mais qui n'ont pas encore été effectuées auprès de la mairie.

Nouveauté 2026

Selon les outils qui seront disponibles à la rentrée, le vote électronique pourra être mis en œuvre pour les élections des représentants des parents d'élèves de l'année scolaire 2026-2027. Une communication sera adressée aux familles à la rentrée afin de les informer des modalités retenues.

Conformément à la réglementation, la mise en place de ce dispositif doit être approuvée par le conseil d'école précédent.

Le conseil d'école procède au vote : 6 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

Le conseil d'école se prononce favorablement à l'utilisation du vote électronique, selon les modalités d'organisation proposées par l'Éducation nationale pour la rentrée 2026. Toutefois, par mesure de précaution, la directrice commandera également le matériel nécessaire au vote par correspondance afin de garantir cette modalité de vote si besoin.

Semaine à 4 jours

Au précédent conseil d'école nous avons voté pour le renouvellement de la dérogation pour la semaine à 4 jours. Celle-ci a été acceptée et renouvelée pour 3 ans à compter de la rentrée 2026-2027.

Projets rentrée 2026

Plusieurs projets sont envisagés pour l'année prochaine. Ils seront présentés au prochain conseil d'école. On attend que l'équipe pédagogique soit au complet.

Information diverse

Les vacances scolaires débuteront vendredi 3 juillet après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu mardi 1er septembre 2026.

Les enseignants transmettront aux élèves la liste des fournitures de rentrée avant les vacances (à voir avec le nouvel enseignant) .

Nous souhaitons une bonne continuation aux 6 CM2 qui partent en 6ème aux collèges de Treignac et de Meymac.

Le 15 juin, M. Couturas a participé au 2ème Conseil Ecole-College à Chamberet pour faire une liaison avec les professeurs, le principal et la vie scolaire. Il y aura 2 classes de 6ème à Treignac l'année prochaine.

Pour les futurs 6ème les listes de fournitures sont envoyées par le collège aux familles lors de l'inscription sur educonnect.

• **Bilan de l'association Les lutins et perspective coopérative scolaire rentrée 2026**
Bilan de l'association « Les lutins de Bugeat »

Mme Gourinet prend la parole pour présenter les dépenses de cette année :

L'association a financé les transports des sorties (excepté la piscine), récréations, des fournitures pour la fête de fin d'année, le cinéma et ciné +, les ateliers cuisine des maternelles, l'affiliation à l'USEP, Paléopolis, des cadeaux individuels à Paléopolis et pour Noël. Puis poursuit pour présenter les actions menées par l'association : le marché de Noël, une vente de plants, un repas avec une tombola le 28 mars 2026.

Perspective coopérative scolaire

La directrice indique qu'il apparaît souhaitable que les enseignants puissent gérer directement les fonds destinés aux activités pédagogiques de l'école au travers d'une coopérative scolaire.

Dans ce cadre, l'association Les Lutins de Bugeat, dont l'objet est de promouvoir les activités culturelles en faveur des élèves de l'école, pourrait continuer à soutenir les projets en attribuant une ou deux subventions annuelles à la coopérative scolaire, destinées au financement des sorties, spectacles, interventions, voyages scolaires et autres actions pédagogiques.

La directrice rappelle que ce fonctionnement ainsi qu'une association de parent d'élève correspond au cadre habituellement utilisé dans les écoles publiques.

L'organisation actuelle, reposant sur une association extérieure qui ne constitue ni une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE, ni une association USER, ni une structure reconnue par l'Éducation nationale pour la gestion des fonds scolaires, n'est pas conforme au cadre réglementaire applicable. Une coopérative scolaire permettrait que les projets et l'utilisation des financements soient décidés par l'équipe pédagogique, en fonction des besoins des élèves et des objectifs d'enseignement, en privilégiant les actions pédagogiques collectives plutôt que des dépenses individuelles.

Des représentants des communes présents au conseil d'école indiquent ne pas voir l'intérêt de créer une coopérative scolaire. Ils souhaitent poursuivre le versement des subventions communales à l'association Les Lutins de Bugeat et précisent qu'aucune subvention supplémentaire ne serait attribuée à une éventuelle coopérative scolaire.

La présidente de l'association Mme Gourinet rappelle, comme elle l'avait déjà indiqué précédemment à la directrice, que l'association ne souhaite pas verser de subvention à une éventuelle coopérative scolaire.

La directrice réaffirme que sa démarche répond avant tout à une exigence de conformité au cadre réglementaire applicable à la gestion financière des écoles publiques.

• Bilan ALSH

Le fonctionnement du centre de loisirs a été perturbé en début d'année en raison de plusieurs fermetures liées à l'absence de directeurs d'ALSH.

À partir du mois de novembre, l'accueil du mercredi a pu reprendre normalement. Une baisse de la fréquentation a toutefois été constatée depuis cette reprise.

Deux réunions de présentation du centre de loisirs ont également été organisées. Elles ont malheureusement été peu suivies, avec une participation limitée des familles.

La mairie a par ailleurs procédé au remplacement du réfrigérateur ainsi que de la photocopieuse de l'ALSH, afin d'améliorer les conditions de fonctionnement de la structure.

Plusieurs sorties et activités ont été proposées au cours de l'année, notamment : une sortie à Rocamadour ; une sortie à Toboggan et Compagnie ; une sortie au Parc des Clôtres. Deux ateliers ont également été proposés par la boulangerie, autour de la réalisation de chocolats et de meringues, permettant aux enfants de découvrir différentes techniques et savoir-faire.

Pour la période estivale, le fonctionnement du centre de loisirs sera à nouveau classique, avec Lucie Ménager, animatrice auprès des enfants de 6 à 14 ans, et Nadège Saugeras, auprès des 3-5 ans. Le programme de l'été prévoit notamment des activités et sorties à la médiathèque, à Laserland, à Vulcania, au parc Bellevue ainsi qu'à Quercyland.

• Questions diverses

Question reçue : « Pourrait-il être envisagé que la fête de l'école se déroule au foyer rural et en soirée ? »

Si elle se déroulait au foyer rural cela permettrait d'attirer plus de monde donc plus gratifiant pour les enfants et plus d'argent pour l'association de l'école.

Si l'horaire était mis en soirée ça permettrait de ne pas pénaliser certains parents qui travaillent. 18h15 est, de mon point de vue, trop tôt.

Si l'on prend des professions comme agriculteurs, gendarmes, soignants (qui représentent une majorité des parents) avec des horaires à rallonge voire des astreintes ou des gardes, ils ne peuvent malheureusement pas assister au spectacle de leurs enfants.

Par conséquent, parents et enfants sont pénalisés et je trouve cela dommageable.

J'attire votre attention sur le fait que la majorité des fêtes des écoles se déroulent en soirée (Peyrelevade, Treignac, le Lonzac, Chamberet...) ou en week-end. »

Réponse de l'équipe pédagogique : L'organisation du spectacle au foyer rural sera étudiée pour l'année prochaine. Il sera également envisagé d'avancer la date de la représentation dans le mois de juin. Toutefois, ce choix devra tenir compte du temps nécessaire après les vacances d'avril pour permettre aux élèves de préparer le spectacle (répétitions, réalisation des productions en arts plastiques et autres préparatifs).

• **Remerciements de Mme Lacouturière**

Mme Lacouturière remercie et exprime sa reconnaissance :

- aux différents enseignants avec lesquels elle a travaillé depuis 2013
- à sa hiérarchie
- aux différentes municipalités et notamment la Mairie de Bugeat
- au personnel de l'école
- au personnel communal
- au personnel de la Médiathèque intercommunale
- à tous les partenaires qui interagissent avec l'institution (infirmière scolaire, orthophonistes...)
- aux associations locales et particulièrement à l'Association Les Lutins de Bugeat
- aux différents bénévoles qui ont accompagné les sorties scolaires
- aux élèves et aux familles

Elle souhaite le meilleur à tous et invite les membres au verre de l'amitié.

Fin de séance à 19h30

La directrice, Mme Dureux



Le secrétaire de séance M. Couturas

